

14^{ème} TIR DU CORJON

 Vendredi
 24 avril 2020
 de 15 h 00 à 20 h 00 (6 cibles)

 Samedi
 25 avril 2020
 de 09 h 00 à 11 h 30 (4 cibles)

 Jeudi
 30 avril 2020
 de 16 h 00 à 20 h 00 (6 cibles)

 Vendredi
 01 mai 2020
 de 15 h 00 à 20 h 00 (6 cibles)

Tir de groupes et individuels Plan de tir 300 m

Buvette

Petite restauration - Boissons

Les tireurs individuels sont les bienvenus.

www.tirsportifechallens.ch

Le bureau ferme ½ h avant la fin des tirs

Dispositions générales

Société organisatrice : Société de tir : Tir Sportif Echallens

Genre de tir Concours des Sociétés (CSOC) et individuels.

Participation: Les sections affiliées à la FST et à la SVC peuvent inscrire un nombre illimité de

groupes formés de 6 tireurs avec addition des 5 meilleurs résultats. Le groupe

de 5 tireurs est aussi valable. Les tireurs individuels sont aussi admis.

Le même tireur ne peut tirer qu'une seule fois le programme.

Licence obligatoire. Le numéro de licence de chaque tireur doit être mentionné Licences:

sur le formulaire d'inscription.

Inscriptions: **Tir Sportif Echallens**

p.a. Ravy Pascal, Ch. de la Raisse 39, 1040 Echallens

pascal.ravy@vd.ch

Inscriptions possibles pendant la durée du tir

Paiement: Les finances de groupes doivent impérativement être totalement payées à

l'avance au CCP n° 10-15194-5 de la société ou au bureau le jour du tir.

(Iban n° CH12 0900 0000 1001 5194 5)

Finance de groupe : Elle est fixée à Fr. 40.00.

Les 100% des finances de groupes reviennent aux 60% des groupes, au

minimum.

Livret de tir et

Le livret de tir est obligatoire. Le prix est fixé à Fr. 6.00. Il sera délivré sur place. Taxes FST & SVC: Il comprend les taxes de la FST, Fr.1.00/tireur, celles de la SVC, Fr.1.00/tireur,

ainsi que les autres frais administratifs liés à la manifestation.

Le livret de tir ne sera délivré au tireur que si le montant du livret et la finance Paiement livret de tir :

de groupe ont été acquittés.

Distinction/ Carte couronne Un seul prix en nature ou une seule carte couronne sera délivré par tireur. Valeur Fr. 12.- ou Fr. 15.- si réussie à la passe "GROUPE" et "ECHALLENS "

Positions: Arme libre à genou, sauf V et SV couché bras franc

Fusil standard et mousqueton, couché bras franc

Mousqueton, les V et SV peuvent tirer couché avec appui

Fusils d'assaut sur bipied réglementaire.

Catégorie d'armes : Cat. A: Armes standard et armes libres

Cat. D: FA57/03

Cat. E: FA90/MQ/FA57/02

Catégorie de groupes : Cat. A : Toutes les armes

> Cat. D: Toutes les armes d'ordonnance Cat. E: FA90/Mousqueton/FA57 02

Munition: Elle sera délivrée et tirée sur place au prix de 35 cts la cartouche. La munition

personnelle est interdite. Les douilles restent propriété de la société organisatrice.

Mutations: En cas d'empêchement, un tireur annoncé peut être remplacé par un tireur de la

même société. Le cas doit être annoncé avant que le premier tireur du groupe

n'ait commencé son programme.

Tout tireur manquant à son tir sera noté zéro.

Le tireur supporte les dérangements survenant à son arme, à l'exception des Dérangements :

ruptures de matériel.

Réclamations: Elles sont à adresser à l'organisateur, le jour même du concours. Elles sont traitées et

réglées immédiatement. Le droit de recours à la Commission disciplinaire et de recours

de la FST est réservé. (Reg 1.31.00 du 28.08.2001)

CIBLE "EXERCICE"

Armes Toutes les armes
Cible A à 10 ou à 100 points

Nombre de coups 5, coup par coup (nombre de passes illimitées)

Position Libre

Prix de la passe Fr. 6.- (munitions comprises)

CIBLE " GROUPE "

Armes Toutes les armes Cible A à 10 points

Nombre de coups 5, coup par coup, 3 en série Position Selon les dispositions générales

Fr. 40.- (finance de groupe)

La finance de groupe sera offerte aux groupes composés d'au moins 4 jeunes tireurs

Distinction Carte couronne à Fr. 12.- ou prix en nature

Catégorie A	72 points et plus pour	E
Arme libre et fusil standard	71 points et plus pour	U21 et V
	70 points et plus pour	U17 et SV
Catégorie D	69 points et plus pour	E
Fass 57 (03)	68 points et plus pour	U21 et V
(11)	67 points et plus pour	U17 et SV
Catégorie E	66 points et plus pour	E
Fass 90, Mousqueton et Fass 57	65 points et plus pour	U21 et V
(02)	64 points et plus pour	U17 et SV

?-A.DUFAUX S.A

RMURERI

Votre spécialiste pour le tir sportif et la chasse www.freesport.ch

026/350 61 61, info@freesport.ch

FREESPORT, P.-A. DUFAUX SA. Rte. des Grives 6, 1763 Granges-Pa

Classement Au total des 5 meilleurs résultats du groupe, appui par le meilleur résultat.

Répartition 100% des inscriptions de groupes au 60% des groupes.

Trois classements : armes de sport, Cat. D, Cat. E.

Valeur du 1er prix Cat A: Fr. 120.00, Cat D: Fr. 150.00, Cat. E: Fr. 150.00

CIBLE "ECHALLENS"

Arme Toutes les armes
Cible A à 100 points
Nombre de coups 5, coup par coup

Position Selon les dispositions générales

Prix de la passe Fr. 18. - (Fr. 16.25 + Fr. 1.75 pour la munition)
Distinction Carte couronne à Fr. 12. - ou prix en nature

Catégorie A	440 points et plus pour	Е
	430 points et plus pour	U21 et V
Arme libre et fusil standard	420 points et plus pour	U17 et SV
Catégorie D	415 points et plus pour	E
Fass 57 (03)	410 points et plus pour	U21 et V
	405 points et plus pour	U17 et SV
Catégorie E	405 points et plus pour	E
	400 points et plus pour	U21 et V
Fass 90, Mousqueton et Fass 57 (02)	395 points et plus pour	U17 et SV

Cible Echallens En 3 catégories : A, D et E

Fr. 70.00 au premier, Fr 50.00 au deuxième, Fr. 30 au troisième



CIBLE "REPARTITION"

Arme Toutes les armes
Cible A à 10 points
Nombre de coups 6, coup par coup

Position Selon les dispositions générales

Distinction Aucune

Barème:



Points	Cat A	Cat D	Cat E
60	Fr. 100.00	Fr. 100.00	Fr. 100.00
59	Fr. 50.00	Fr. 60.00	Fr. 70.00
58	Fr. 30.00	Fr. 40.00	Fr. 50.00
57	Fr. 20.00	Fr. 30.00	Fr. 40.00
56	Fr. 10.00	Fr. 20.00	Fr. 30.00
55	Fr. 5.00	Fr. 15.00	Fr. 25.00
54		Fr. 10.00	Fr. 20.00
53		Fr. 5.00	Fr. 15.00
52			Fr. 8.00
51			Fr. 5.00

Répartition:

Le paiement de la répartition immédiate aura lieu durant les tirs, les demandes ultérieures ne seront pas prises en considération.

Si le paiement comptant en espèces n'atteint pas les **60** % du produit des passes, la différence sera attribuée en totalité au concours de groupes concerné. Le transfert des montants de différence entre les diverses catégories n'est pas autorisé.

Classement Roi du Tir : 3 catégories

Cat A/D/E 100 % cible groupe + 10 % cible Echallens 100 % cible Répartition 1 or 100.- 2 or 70.- 3 or 50.-

Société Vaudoise des Carabiniers

Approbation du plan de tir : 22.01 2020

Le chef de la Division fusil : Alfred TISSOT

